

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS**

**Délibération n° D 2024-10-25 / 13**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq octobre, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Date de la convocation : 16 octobre 2024

**Présents :** SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, LAMOURY Michelle, GUETAT Suzanne, CROUZET Rémy, GUILLAUD Baptiste, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, ROUSSILLON Julien, SAUNIER Isabelle.

**Absents avec pouvoir :** Grégory DURAND donne pouvoir à Rémy CROUZET, Alexandra GAUTIER donne pouvoir à Evelyne METRAL, Christian BOUVIER donne pouvoir à Isabelle NATIVEL, Laetitia PIOLAT donne pouvoir à Pascal CHAUVIN, Brigitte LEMOINE donne pouvoir à Julien ROUSSILLON, Pascale GREA donne pouvoir à Suzanne GUETAT

**Absents :** PIGNARD Laurence, JACQUENOT Stéphane, GALLIFET Bernard

**EGLISE – TRAVAUX DE RENOVATION  
ACCOMPAGNEMENT DE LA FONDATION DU PATRIMOINE**

La Fondation du patrimoine aide les propriétaires qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations à trouver des financements publics et privés afin de valoriser ou sauvegarder leur patrimoine culturel.

Le projet de rénovation de l'église d'ARTAS pourrait s'inscrire dans ce cadre.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la fondation du patrimoine.

Il est également demandé de l'autoriser à déposer un dossier en vue de la signature d'une convention permettant la collecte de dons pour ce projet.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :**

- **DECIDE** de solliciter la fondation du patrimoine afin de bénéficier d'une subvention pour le projet de travaux de rénovation de l'église d'ARTAS
- **DECIDE** de déposer un dossier auprès de la fondation du patrimoine en vue de la signature d'une convention permettant la collecte de dons pour ce projet
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces demandes

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,

Le Maire  
M. SIMONDANT

La secrétaire de séance  
M. LAMOURY



Envoyé en préfecture le 04/11/2024

Reçu en préfecture le 04/11/2024

Publié le 04/11/2024

Auteur : Martial SIMONDANT – Maire  
ID : 038-213800154-20241025-D20241025\_13-DE

Nombre de conseillers en exercice : 10  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de pouvoirs : 6  
Nombre de suffrages exprimés : 16

**VOTES :**

**Contre : 0 Pour : 16 Abstentions : 0**

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture et affichage